



Fumer dans la gare

Rubrique : questions-réponses - Date : vendredi 30 mars 2007

Bonjour J'aurais voulu savoir comment faire pour que les gens arrêtent de fumer dans mon lieu de travail Je travaille à la gare du nord et je vois des tas de gens fumer qui plus est près de moi. La police les voit aussi mais n'intervient pas. Je trouve ça intolérable d'autant plus que je ne supporte pas la fumée qui m'entraîne des nausées. Je vous remercie beaucoup pour l'aide que vous pourrez m'apporter car la situation perdure et s'aggrave même.J'aurai voulu savoir aussi s'il existe un endroit où l'on peut envoyer une lettre afin de constater le manque de volonté à interdire ma cigarette en gare Je vous remercie de l'attention que vous porterez à ma demande et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués

Réponse :

- Si les forces de police ne sont pas interpellées par les citoyens victimes de tabagisme passif, elles auront tendance, comme cela a été cas en 1992, à considérer que personne n'est gêné et qu'ils n'ont donc pas nécessité à embêter ces pauvres fumeurs .
- Après, donc, avoir interpellé pour une infraction précise les agents assermentés ou les policiers, et, en cas de refus de leur part, vous pourrez déposer une plainte devant le [procureur de la République](#)